

Collèges & Instituts canadiens



Cadre réglementaire des télécommunications

Présenté au :

Groupe d'étude sur le cadre réglementaire
des télécommunications
280, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0C8
www.telecomreview.ca

Septembre 2005



Association des
collèges
communautaires du
Canada



Introduction

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse de cette occasion qui lui est offerte d'exprimer son point de vue au sujet des mesures que le gouvernement devrait prendre pour moderniser le cadre réglementaire des télécommunications au Canada, afin de s'assurer que l'industrie des télécommunications continue d'appuyer la compétitivité à long terme du Canada et relève les défis complexes concernant la réglementation, l'accessibilité et l'adoption des TIC.

À titre de pierres angulaires du développement du Canada, les télécommunications et l'accès au savoir font partie intégrante de l'avenir de notre pays.

Représentant plus de 150 collèges communautaires, instituts de technologie, cégeps et collèges universitaires publics, l'ACCC est la voix nationale et internationale des collèges et des instituts du Canada. Les collèges et instituts canadiens offrent des possibilités d'apprentissage et des services communautaires, et ils favorisent la recherche appliquée et l'innovation – les télécommunications ont joué un rôle essentiel en cette matière.

Les collèges et instituts sont les principaux fournisseurs de services de formation et d'éducation avancées pour les adultes, regroupant 2,5 millions d'étudiants à temps plein et à temps partiel sur des campus dans plus de 900 collectivités dans toutes les régions du Canada. Ils représentent le principal réseau national mandaté pour aider le gouvernement, l'industrie et la main-d'œuvre à élaborer et à mettre en oeuvre une stratégie nationale en matière de ressources humaines qui offre aux Canadiens actuels, nouveaux et éventuels, qu'ils aient ou non un emploi, des connaissances et des compétences pour devenir et demeurer des apprenants permanents.

L'engagement à long terme du gouvernement fédéral à renforcer les connaissances, les aptitudes et les capacités des Canadiens à l'échelle du pays, qu'ils soient dans les centres urbains ou dans les régions rurales et les plus éloignées, est un élément majeur pour assurer le progrès socio-économique de notre pays. Les télécommunications ont largement contribué à offrir des possibilités d'apprentissage aux populations de plus de 3000 collectivités à l'échelle du Canada – les collèges et les instituts sont positionnés de façon unique pour réaliser la vision du gouvernement fédéral de faire du Canada un des pays les plus novateurs et ayant la main-d'œuvre la plus qualifiée au monde. Ces établissements offrent des ressources d'apprentissage communautaires souples et adaptables, et ils participent aux réseaux communautaires d'employeurs, de citoyens et de gouvernements locaux et régionaux. Ils sont souvent des catalyseurs pour les interactions entre l'industrie et le milieu de l'éducation, contribuant à renforcer la relation entre une main-d'œuvre employable qualifiée et le développement économique local dans des collectivités saines.

Le mémoire que l'Association présente au Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications renferme donc une série de recommandations qui, nous en sommes convaincus, contribueront de façon importante à réaliser la vision du gouvernement fédéral de faire du Canada un des pays les plus novateurs et ayant la main-d'œuvre la plus qualifiée au monde.

A. L'évolution de l'environnement des télécommunications

Les progrès technologiques réalisés au cours des dix dernières années ont eu un effet profond sur tous les secteurs de l'économie et, de façon plus importante, sur la main-d'œuvre du Canada. Les télécommunications et l'économie du savoir ont créé de nouveaux emplois qui exigent un nouvel ensemble de compétences et elles ont intensifié les besoins en matière de connaissances dans plusieurs professions.

Les collèges et les instituts sont enracinés profondément dans les collectivités qu'ils servent et c'est grâce aux partenariats et aux liens étroits qu'ils entretiennent avec les entreprises et l'industrie qu'ils sont demeurés à l'avant-plan et qu'ils ont fourni les compétences et les connaissances qui permettent aux Canadiens de bien contribuer à la nouvelle économie et à l'industrie florissante des télécommunications.

Les progrès réalisés dans les télécommunications et les TIC ont grandement stimulé et favorisé l'innovation et la croissance économique dans beaucoup de secteurs de l'économie, mais le retard dans différents segments de la société, comme les petites et moyennes entreprises et les groupes défavorisés, à adopter les TIC a empêché de réaliser des gains encore plus importants.

Outre les avantages sociaux et économiques, notre capacité de répondre de manière concertée aux besoins de compétences, d'apprentissage et de connaissances de tous les Canadiens à l'échelle nationale aidera à accroître le taux d'adoption des TIC.

L'évolution des marchés et les forces technologiques sont sans doute sur le point d'ouvrir la voie à une autre période encore plus importante et plus généralisée de transformation pour les télécommunications et les TIC. Pour nous adapter à ces changements et ainsi accroître la productivité et la compétitivité du Canada, les politiques gouvernementales devront prévoir des objectifs axés sur les investissements dans le capital humain.

Les compétences et les connaissances des Canadiens sont la pierre angulaire de l'avantage concurrentiel du Canada. Depuis trois décennies, les collèges et les instituts ont formé les Canadiens pour leur permettre de contribuer à accroître la productivité et la compétitivité.

L'Association des collèges communautaires du Canada recommande :

que le Groupe d'étude prévoie dans ses recommandations des objectifs stratégiques axés sur les investissements dans le capital humain et que le niveau d'attention accordé aux besoins de compétences, d'apprentissage et de connaissances de tous les Canadiens corresponde à l'attention accordée aux questions touchant la réglementation et l'accessibilité.

B. Le cadre réglementaire

Les objectifs globaux du cadre réglementaire devraient continuer d'être axés sur l'accès élargi et uniforme à tous les services (y compris les services à large bande) et ces services devraient être offerts à un tarif raisonnable et abordable.

Compte tenu de la demande croissante pour les connaissances et l'information, ainsi que pour avoir accès au vaste bassin de ressources en ligne, les institutions publiques ont, au cours de la dernière décennie, eu de la difficulté à satisfaire à ces demandes et à assumer leurs coûts connexes. Pour beaucoup d'institutions publiques, l'atteinte des objectifs et la réponse aux demandes en matière de télécommunications et d'information ont nécessité une réaffectation importante des ressources d'exploitation dans les secteurs de services traditionnels grandement nécessaires.

Dans certains pays, les généreux programmes de subventions pour les télécommunications offerts aux institutions publiques qui œuvrent dans le domaine de l'apprentissage ont permis à ces institutions de maintenir ou d'accroître les niveaux de services traditionnels et d'améliorer les services en ligne en concentrant les ressources limitées sur le contenu plutôt que sur les coûts croissants des télécommunications.

Des recherches récentes de Statistique Canada et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'alphabétisation indiquent que :

« Si les taux d'alphabétisation et de calcul ne sont pas améliorés de façon marquée, le Canada risque d'emprunter une voie qui lui fera perdre son efficacité et sa productivité en milieu de travail. »

Christine Featherstone
Présidente-directrice générale
ABC Canada Fondation pour l'alphabétisation
Mai 2005

Forts de plus de 25 ans d'expérience proactive à relever les défis en matière de compétences essentielles et d'alphabétisation, les collèges et les instituts, comme d'autres organismes publics dont le mandat touche l'éducation, sont des intervenants majeurs pour aider tous les Canadiens à bénéficier pleinement et à contribuer davantage à l'économie du savoir.

L'Association des collèges communautaires du Canada recommande :

que le Groupe d'étude tienne compte des répercussions économiques et sociales des objectifs stratégiques du cadre réglementaire visant à renforcer la capacité de tous les Canadiens et des institutions publiques à utiliser de façon plus efficace les technologies de l'information et des communications. Ces objectifs stratégiques pourraient comprendre une subvention importante en matière de télécommunications pour les institutions publiques qui sont actives dans les secteurs de l'alphabétisation, de l'éducation de base et du perfectionnement professionnel; et

que le Groupe d'étude recommande d'allouer plus de ressources afin que notre industrie florissante des télécommunications puisse mieux servir les segments de la société canadienne qui pourraient mieux bénéficier de l'économie du savoir. Les collectivités rurales et éloignées, les communautés autochtones et d'autres groupes défavorisés pourraient contribuer de façon plus efficace au bien-être social et économique du Canada s'ils avaient plus facilement accès aux télécommunications pour réaliser leurs aspirations sociales, économiques et culturelles.

D. Le programme de connectivité du Canada

L'ACCC félicite le gouvernement fédéral pour sa vision, son esprit d'initiative et ses réalisations dans le cadre du programme de connectivité du Canada. Les collèges et les instituts sont très fiers d'avoir contribué et participé à des programmes et à des activités qui ont mené au succès de cette initiative.

Malgré les réalisations impressionnantes du Canada sur le front de la connectivité, les recherches indiquent que la productivité du Canada et son avantage concurrentiel sont menacés. Même si le Canada pourrait renforcer sa position en comblant les écarts qui restent aux plans de l'accès et de la connectivité, les collèges et les instituts considèrent que le plus important obstacle à l'adoption des TIC est la capacité des consommateurs de bien utiliser les TIC et d'en bénéficier pleinement.

De récentes statistiques révèlent que le Canada subit actuellement des pertes de productivité massives qui peuvent être directement attribuées au manque de compétences en alphabétisation de plus de 10 millions de Canadiens.

« Malgré le succès économique du Canada sur le plan macro, la ligne de démarcation entre les nantis et les moins bien nantis – ou, peut-être de façon plus appropriée, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas – n'a jamais été plus prononcée. »

Ray Ivany, président
Nova Scotia Community College
Janvier 2004

Les Canadiens font principalement appel aux collèges et aux instituts pour combler leurs besoins de perfectionnement professionnel, d'alphabétisation, de développement personnel et leurs autres objectifs de formation. En collaboration avec les gouvernements et les organismes, les collèges et les instituts ont élaboré des stratégies pour appuyer, renforcer et perfectionner tous les segments de la société canadienne – un investissement pour préserver la compétitivité du Canada.

Les collèges et les instituts sont également les principaux établissements d'enseignement postsecondaire qui appuient directement le transfert et la diffusion des technologies. Ils investissent dans les gens, les idées et les technologies habilitantes. En fait, les résultats des recherches réalisées par les collèges et les instituts rejoignent le marché et la population canadienne. Pour mettre en pratique les bonnes idées, il faut non seulement concevoir et élaborer, mais aussi mettre en œuvre des solutions pour relever les défis sur le plan de l'environnement, de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, de la fabrication et de la technologie qui peuvent contribuer à améliorer le bien-être et la qualité de vie des Canadiens, ainsi que l'avantage concurrentiel de notre pays.

L'Association des collèges communautaires du Canada recommande :

que le Groupe d'étude prévoie dans ses recommandations des objectifs stratégiques qui s'appuieront sur l'expérience et l'expertise des collèges et des instituts pour aider les Canadiens à faire un meilleur usage des TIC;

que le Groupe d'étude élargisse la définition de service universel de manière à y ajouter la connectivité au service à large bande;

que le Groupe d'étude envisage d'investir dans la formation en ligne, l'introduction aux multimédias et l'éducation de base pour accroître l'adoption des TIC; et

que des mesures fiscales soient mises en place pour permettre aux Canadiens défavorisés financièrement d'avoir accès à des ressources de formation en ligne, d'introduction aux multimédias et d'éducation de base.